Nos associations

Malgré un contexte sanitaire toujours complexe, les associations ont pu reprendre leurs manifestations et beaucoup de belles fêtes nous ont été proposées pendant la période estivale.
Chacun, chacune a pu en profiter car les propositions étaient très variées.

- l'Amicale Laïque a organisé la fête de l'école.
- Le Comité des Fêtes nous a régalés avec les « casse-croûtes » du marché, la soupe au pistou sur le pont, le moules-frites et le vin nouveau.
- Crèches et Traditions a proposé une messe provençale suivie d'une déambulation ainsi qu'un concert avec Yvon Rosier ; les participants au concours de crèches ont reçu leur récompense.
- Les Amis de l'Eglise : visites de l'église et tenue de conférences.
- R'Estival a organisé deux concerts avec des groupes de rock and blues.
- Les Carrières de Pierre Blanche : réalisation d'une exposition pour les journées du patrimoine.
- Nature et Patrimoine a organisé plusieurs soirées.
- Lithos, dans le cadre de son exposition in situ, a inauguré le 14 juillet des œuvres implantées sur la commune en présence des artistes, mais aussi des anciens combattants. Deux expositions ont aussi été organisées dans leur galerie.
- Le club Vermeil a repris les après-midis loto et a proposé un repas à ses adhérents.
- A l'Asso des Mots a réalisé pour de nombreux volontaires une dictée de rentrée.
- la municipalité a organisé la journée des associations, et a accueilli un concert présenté par Parfum de Jazz sur le parvis de l'église.
- Le Foyer Rural a repris un très grand nombre d'activités.
- D'autres associations ont aussi proposé un programme riche en manifestations, notamment sur les communes voisines, dont l'Eloquente Compagnie avec son spectacle « des femmes et l'amour » ou Piano dans les Vignes avec un programme très varié.

Que soient chaleureusement remerciés tous les bénévoles qui s'impliquent pour que nous puissions nous retrouver et partager ces moments de plaisir et de convivialité.
Les manifestations se poursuivent tout au long de l'année, vous pouvez retrouver toutes les dates, les lieux et les tarifs dans l'agenda du site de la mairie (www.saintrestitut-mairie.fr).

Les travaux

Aménagement en partenariat avec le Département de trottoirs entre le four à chaux et le cabinet médical de la carrière de la barrière (en bordure de la D218), et de places de stationnement à proximité de la place des Combettes sur la D859. Le réaménagement et l'embellissement du cimetière touchent à leur fin.

D'autres projets sont en cours d'étude, notamment la sécurisation des voiries au niveau du col des Pieux et des deux sorties du chemin de la Croze ainsi que sa réfection (nécessitant l'appui du CAUE de la Drôme), et celle du chemin de la Côte, l'aménagement des places et rue du village, dont les places de la Résistance et de l'Eglise, la construction de la Maison de Santé avec la dépose imminente du permis de construire.
L'entretien des bords de voirie de la commune et des nombreux fossés de la plaine sont dorénavant réalisés avec un nouveau tracteur équipé d'une épareuse.

Lo Pichot Jornau

de Sant Restit

N°16

Décembre 2021

Le Mot du Maire

Chères Saint-Restitutiennes, Chers Saint-Restitutiens,
L'année 2021 tire sa révérence, elle s'éteint avec ses moments compliqués, les doutes qu'elle a semés mais aussi ses espoirs, ses joies, ses belles réalisations et ses envies farouches de bien vivre en Drôme provençale dans notre beau village de Saint-Restitut.
Alors oui, je ne vous parlerai pas de tout ce qui va mal et du pessimisme ambiant que l'on se plait ou pas à cultiver. Soyons résolument optimistes et dans l'action.
De belles choses ont été réalisées cette année écoulée et j'en remercie toute l'équipe municipale ainsi que le personnel communal qui œuvrent à mes côtés mais aussi et bien sûr, toutes les bonnes volontés, bénévoles des associations, membres du comité des sages, tous ceux qui pensent et agissent pour « bien vivre ensemble », tous ceux qui ont su recréer des moments festifs quelques mois oubliés, des instants tout simples de partage, de culture, de musique ou de sport.
Des jardins partagés qui ont fait revivre les petites restanques du village, **près de la moitié des Saint-Restitutiens d'ores et déjà raccordés à la fibre** optique, des actions remarquables contre la défense incendie effectuées par les administrés, la validation de l'appel d'offres de la vidéo-protection en partenariat avec la commune de Rochegude, le plaisir de fêter les 90 ans (et plus) d'une vingtaine de Saint-Restitutiens heureux de vivre dans notre village, la climatisation dans les logements de la résidence seniors, un nombre d'écoliers jamais atteint dans notre école avec la création d'une cinquième classe, l'installation des composteurs collectifs, l'allée des romarins du cimetière paysager terminée, des associations actives dans tous les domaines offrant des moments de convivialité qui n'ont jamais été autant appréciés, des élans de solidarité et des actions pour la préservation de notre patrimoine, de nos traditions et pour la défense de causes essentielles … j'en oublie incontestablement !
Un clin d'œil dans ce numéro au quartier de la plaine afin de vous en faire découvrir quelques facettes et l'attachement qu'elle suscite en la parcourant, un incontournable absolument.
Un grand merci à vous tous qui, au travers d'un formidable optimisme et de votre engagement indéfectible, continuez d'œuvrer pour Saint-Restitut ; vous avez fait de 2021 une belle année.
Certes, il y a encore beaucoup à faire, avec de beaux projets en perspective qui nous permettront d'améliorer sans aucun doute notre cadre de vie dans les tous prochains mois. Nous comptons sur vous tous pour poursuivre nos actions. Retrouvez-nous sur tous nos moyens de communication pour suivre l'actualité municipale au plus près (site internet, Facebook et PanneauPocket).
Je vous souhaite à tous de très belles fêtes de Noël, l'occasion de profiter des moments en famille ou entre amis, de cultiver l'essentiel, l'amour et l'amitié de ses proches.

Joyeux Noël et très belles fêtes de fin d'année à tous.

Mairie :

2, place du colonel Bertrand
26130 Saint-Restitut
Tél : 04 75 04 71 71
Fax : 04 75 96 71 68
mairie@saintrestitut-mairie.fr
www.saintrestitut-mairie.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mercredi, Jeudi : 9h-12h
Mardi : 14h30-18h
Vendredi : 9h-12h et 14h30-18h

Agence postale & Point info tourisme :

3, place du colonel Bertrand
26130 Saint-Restitut
Tél : 04 75 49 81 80
pointinfotourisme@saintrestitut-mairie.fr

Horaires d'ouverture :

Du Lundi au Samedi
(hors Mardi) : 8h45-11h45
Mardi : 13h45-18h

Développement durable

Les jardins partagés se sont mis en place, les jardiniers du village ont pris leurs marques, un espace au sein duquel se côtoient le partage, l'échange, le plaisir de cultiver la terre et d'en récolter les fruits sans oublier les moments d'apprentissage avec les enfants, plusieurs générations qui œuvrent ensemble pour le plus grand plaisir de chacun.
S'en est suivi un questionnement sur le lavoir tout proche de la Place de la Résistance et une solution des jardiniers a été trouvée pour éviter la prolifération des moustiques avec la création d'un bassin végétalisé. La flore purifie l'eau et évite la prolifération d'algues et les petits poissons régulent les larves de moustiques (financé par les jardiniers avec une participation de la municipalité).
Si vous habitez dans le village et que vous souhaitez cultiver l'une des parcelles encore disponibles, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Saint Restitut, première commune à installer les composteurs partagés offerts par le SYPP et avec une collaboration étroite et réussie du pôle déchets et valorisation de la CCDSP. Un grand merci à Hélène MOULY la vice-présidente et toute son équipe.

Les composteurs se situent à l'arrière de la mairie. Plus de 20 bioseaux ont été distribués aux habitants du village.

Félicitations à nos deux diplômés « guides composteurs » qui ont suivi 18 heures de formation, Marion CECCHINI conseillère déléguée et Jérôme DHAENENS, responsable du service technique.
N'oublions pas la loi bio-déchets nous conduisant vers une valorisation obligatoire pour tous en 2023. Un geste facile et qui ne coûte rien pour préserver la planète pour les générations futures !
Triste record sur les chiffres de 2020 : Saint Restitut, commune produisant le plus d'ordures ménagères en kg par habitant sur les 14 communes de la CCDSP. Un sursaut citoyen est impératif pour tous en 2022.

Nos ainés

Ce ne sont pas moins de 21 nonagénaires qui ont reçu notre visite le jour de leurs 90 ans et plus, avec des fleurs ou des paniers de gourmandises préparés par notre épicerie.
Il fait bon vivre à Saint-Restitut, ce fut la parole de chacun … des moments de convivialité inestimables qui réchauffent les cœurs !
Promesse tenue à notre généreux donateur, neufs maisons de la résidence seniors du Clos de la Baume ont été équipées par nos soins d'un climatiseur dans la pièce à vivre. Merci encore à Monsieur Robert COLLGON pour ce beau geste de solidarité avant de nous quitter.

Notre école

Une cinquième classe bien méritée, avec 121 enfants scolarisés à Saint-Restitut, sans doute une première !
La cinquième classe ouvrira ses portes en début d'année 2022 au premier étage de l'école élémentaire. Les travaux engendrés par la transformation de l'ancien appartement en classe sont importants, avec notamment la mise en place d'une porte-fenêtre en lieu et place d'une ancienne fenêtre, ainsi que la création d'un escalier de secours extérieur, le tout validé par l'Architecte des Bâtiments de France. La création de cette 5ème classe nécessite un recours à l'emprunt.
Pour le plus grand confort de tous, les cinq classes sont désormais équipées de climatiseurs réversibles, réduisant au passage l'impact environnemental suite au retrait de l'ancien chauffage.
Des range-vélos ont été installés pour les écoliers se préparant à la traversée de la Drôme à vélo et qui se rendent chaque matin à l'école à bicyclette ; bravo à leur enseignante pour cette initiative.
Nous en profitons pour rappeler que la Place des Vents et la Montée des écoles sont interdites à la circulation pour les non-riverains, encore une fois POUR LA SECURITE DE NOS ENFANTS !
A la cantine, toujours un repas bio, un repas non carné, et une nouvelle collaboration avec un maraicher bio de Grillon.

Défense incendie

Retour sur les OLD (obligations légales de débroussaillement)
Malgré une campagne d'information de 18 mois, des réunions publiques, la DDT et l'ONF nous informent qu'une quarantaine d'administrés ont reçu une amende pour non-conformité de leur propriété. Nous rappelons que ces contrôles sont obligatoires et, bien que contraignants, nécessaires pour la protection contre l'incendie. Nous avons choisi d'habiter dans un environnement boisé, il nous appartient de l'entretenir chaque année.
La saison est propice au débroussaillement, il est temps de préparer la saison estivale 2022.
Une question, un complément d'information, consultez votre livret distribué dans chaque boite aux lettres en 2021, ou consultez le site de la mairie.

Programme pluri-annuel pour la défense incendie : pose de deux nouvelles bornes sur la base de l'étude réalisée en 2018 ; une est installée en bordure de la Route de Saint Paul et la seconde Chemin des Rabassières.